

Passer de chez ses parents à chez soi : entre attachement et détachement

Going from Your Parents' Home to Your Own Home.

Attachment and Detachment

Pasaje del hogar paterno a su propio hogar : entre apego y desapego

Emmanuelle MAUNAYE

Number 43, Spring 2000

Voir les jeunes autrement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005186ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005186ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

MAUNAYE, E. (2000). Passer de chez ses parents à chez soi : entre attachement et détachement. *Lien social et Politiques*, (43), 59-66.

<https://doi.org/10.7202/005186ar>

Article abstract

This article follows the process of separation of young people from their parents. It does so by a concrete analysis of the young person's first experience of leaving home, of the space left (the parental home) and the new space occupied (their new home), as well as of the objects which circulate between the two. Ambivalence characterises this transition. Closeness is maintained with the family, at the same time as distance is sought. Two selves exist. There is the "child" self, attached to the family and inscribed in the objects and space of the parental home. There is also the self of the "young adult", in the process of becoming and needing a break with the familiar world so as to create itself. The process of separation of young people from their parents involves a constant balance between proximity and distance, attachment and detachment.

Deuxième partie D'AUTRES MANIÈRES DE DÉCRIRE LES TRANSITIONS ET L'INSERTION

Passer de chez ses parents à chez soi : entre attachement et détachement

Emmanuelle Maunay

Il est commun de constater des transformations dans les comportements des jeunes en ce qui concerne le passage à l'âge adulte (Blöss, Frickey et Novi, 1994; Galland, 1991; Godard et Blöss, 1988). Les travaux de sociologie de la jeunesse ont ainsi souligné que les étapes qui marquent cette entrée dans la vie adulte — le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple — étaient de plus en plus retardées dans le temps et désynchronisées, ou « déconnectées » pour reprendre le terme de Chamboredon (1985). Différenciant les calendriers professionnels et familiaux, Galland (1995) consi-

tate une transition souvent longue entre la sortie de l'école et l'insertion professionnelle, de même qu'entre la décohabitation familiale et la formation d'un couple.

Le passage à l'âge adulte est ainsi caractérisé par le développement « d'un ensemble de situations intermédiaires dont la principale caractéristique est d'être socialement ambiguës, d'être des situations frontières, mais qui peuvent se prolonger plusieurs années, des situations dont la définition ne relève ni tout à fait des rôles adultes ni tout à fait des rôles adolescents » (Galland, 1993a : 16). Ces situations ne sont pas simplement des périodes d'attente mais doivent être considérées comme des phases d'expérimentation. Pour Galland, on est passé d'un mode de sociali-

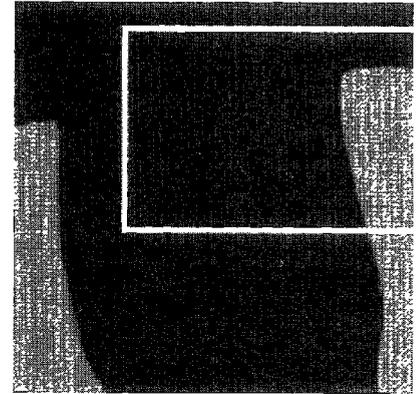
sation à un autre, d'un modèle de l'identification à un modèle de l'expérimentation, « où la définition de soi comme le statut auquel cette définition doit correspondre se construisent au gré de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à une définition de soi qui soit à la fois satisfaisante sur le plan de la *self-esteem* et crédible aux yeux des acteurs institutionnels » (1993b : 36-37).

La construction de l'autonomie individuelle, qui fait partie du passage à l'âge adulte, suit donc un processus où se jouent des reformulations identitaires : l'individu passe du rôle d'enfant dépendant de ses parents au rôle d'adulte autonome, pilote de sa vie. Des travaux

récents soulignent que ce processus démarre tôt dans la vie de l'enfant. On lui demande très vite de devenir lui-même et de construire ses propres repères tout en restant proche de sa famille d'origine (Singly, 1996). Cela demande de nombreuses négociations, notamment à l'adolescence, où le jeune encore cohabitant doit savoir se conformer aux exigences parentales tout en étant fidèle à son « Soi » et à son indépendance grandissante (Ramos, 2000). Pour Kaufmann, « cette phase d'autonomie relative tend aujourd'hui à s'élargir, les jeunes entrant de plus en plus tôt en travail sur eux-mêmes et retardant le départ du foyer parental » (1999 : 128-129). Le maintien prolongé dans la famille permet aux jeunes de se dégager des contingences matérielles, gérées par les parents, et de se concentrer sur la construction d'eux-mêmes. Comme l'explique encore Kaufmann (1999), la quête de soi demande un long apprentissage, et « une installation trop précoce dans la vie adulte [serait] perçue comme une fermeture définitive de l'identité. La jeunesse est le temps où le pouvoir d'invention de soi par soi est maximum : l'avenir reste ouvert » (p. 128). Arrive néanmoins le temps du départ, de la « décohabitation » : des aspects conjoncturels l'imposent (études ou travail dans une autre ville), des sentiments le guident (désir de

s'installer en couple); et pour beaucoup, à des degrés divers, une envie de se construire un chez-soi à soi, pour soi, dégagé de certaines emprises parentales, le permet.

En partant de l'événement du départ, nous proposons de suivre le processus de sortie des enfants de la famille d'origine, ou plus exactement d'individualisation, qui permet aux jeunes de passer du statut d'enfant de la famille à celui d'adulte autonome, indépendant résidentiellement, ayant un « chez-soi » séparé¹. Il s'agit d'analyser ce processus, qui est personnel pour les jeunes, car il est constitutif de la construction de l'identité adulte, et intergénérationnel, car il induit des transformations et des réajustements dans les relations familiales. L'étude des espaces quittés (la maison des parents) et des espaces investis (le nouveau logement), mais aussi des objets qui circulent entre ces lieux, permet de suivre concrètement ce cheminement. Comment s'installent les jeunes dans leur nouveau logement ? Pour mener à bien cet examen, il faut s'intéresser à la façon dont ce lieu est aménagé et constater l'effet de cet emménagement sur l'ancien territoire, c'est-à-dire la maison des parents, la chambre personnelle du jeune. C'est ce moment précis, celui de la première installation après le départ de la maison parentale, qui sera considéré. Le parcours résidentiel des jeunes est souvent marqué par une grande instabilité : des installations plus ou moins durables se succèdent, quelquefois même des retours au domicile parental sont envisagés. Ces fréquents changements de résidence n'invalident pas les conclusions tirées d'une analyse de la première installation : celle-ci, comme les suivantes, montre le même travail de construction d'un soi autonome, adulte, qui s'inscrit dans le jeu avec l'espace, avec les objets².



Dans un premier temps de l'analyse, nous constaterons que la source principale pour l'aménagement du nouveau logement est la récupération de biens d'équipement et de meubles anciens et inutilisés. Cette récupération épargne la chambre de l'enfant dans la maison des parents, comme nous le verrons dans un deuxième temps. Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous nous lancerons sur la piste du « chez-soi » de l'enfant fraîchement décohabitant : se sent-il encore chez lui chez ses parents ou bien a-t-il investi totalement le nouvel espace habité ? La réponse à cette question ne se situe pas dans l'alternative mais réside dans un jeu entre ces deux positions.

Ces analyses reposent sur un matériau constitué par un corpus d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de jeunes ayant fait l'expérience du départ. Au total, vingt-deux entretiens ont été menés. Onze femmes et onze hommes âgés de 18 à 40 ans ont été rencontrés. L'origine sociale des jeunes était assez homogène. Tous provenaient de familles issues d'un milieu social moyen. Lors de l'enquête, onze jeunes (cinq hommes et six femmes) étaient mariés, neuf (quatre hommes et cinq femmes) étaient célibataires et deux (deux hommes) vivaient en union libre. Au niveau du parcours scolaire, quinze jeunes (huit hommes et sept

femmes) avaient suivi des études après le bac et (ou) étaient détenteurs d'un diplôme supérieur au baccalauréat, une femme avait seulement le baccalauréat et six jeunes (trois hommes et trois femmes) étaient détenteurs d'un diplôme inférieur au baccalauréat (BEP, CAP). L'enquête s'est déroulée en Bretagne, essentiellement dans la région rennaise³.

La récupération : source principale d'aménagement du nouveau logement

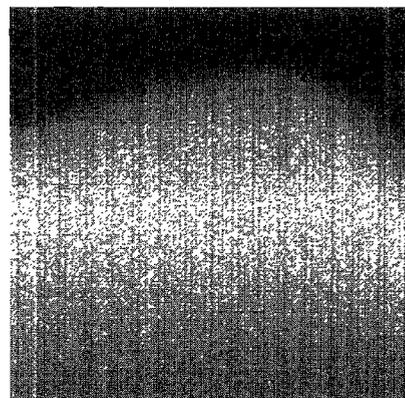
La récupération familiale

Le déménagement des jeunes de chez leurs parents vers un nouveau lieu de vie indépendant pose la question cruciale de l'aménagement et de l'installation de ce logement. La récupération de meubles et d'objets anciens inutilisés est la source principale de son aménagement. Elle peut concerner toutes sortes de biens matériels, que ce soit l'équipement (appareils électroménagers de base : gazinière, réfrigérateur...), les meubles ou les divers objets ou biens nécessaires à toute installation (vaisselle, ustensiles de cuisine, linge...). Ces biens matériels sont donnés ou prêtés par les parents, par la famille proche. Sylvie a ainsi eu besoin de récupérer quelques meubles, « des chaises, une table », chez ses parents. L'essentiel de l'installation de Dominique est venu de réserves familiales, à commencer par la vaisselle : « c'était la vaisselle familiale. Mes parents m'ont filé deux, trois assiettes, un bol, deux verres... tous les accessoires dont j'avais besoin là-bas. Et puis, ils m'ont donné un ou deux meubles. Je n'ai rien acheté de particulier ». De la même façon, Didier s'est équipé exclusivement avec des biens venus de chez ses parents, qui, à l'occasion de leur déménagement, ont pu offrir à leur fils quantité de meubles et ustensiles de

cuisine : « La grande table ronde avec les quatre chaises, une armoire en pin en kit, une deuxième armoire qui n'est pas très large et qui me sert de garde-manger, un buffet de salle à manger qui me sert à ranger toute la vaisselle ». Cette vaisselle provenait également de chez les parents : « j'ai eu toute la vaisselle qui allait avec. J'étais seul mais j'ai eu douze assiettes plates, deux ou trois assiettes creuses, une douzaine de soucoupes, six tasses, une fournée de petites cuillères, de fourchettes, de grandes cuillères, de couteaux ».

Pour les jeunes partis s'installer en couple, la récupération se fait des deux côtés, dans les deux familles. « On a récupéré chez l'un et chez l'autre » raconte Carole. « Mes parents m'avaient prêté une table, on avait acheté quatre chaises [rires]. Mes beaux-parents nous avaient prêté après une salle à manger qu'ils avaient. Ils avaient changé leur salle à manger donc ils nous avaient prêté leur ancienne » explique Gaëlle. « On a récupéré à droite, à gauche » souligne François. Ce dernier et son amie ont récupéré un lit dans la famille de la jeune fille. De chez François, ils ont également emporté quelques meubles. « J'ai récupéré des vieux trucs. J'ai récupéré des vieilles chauffeuses, des sièges parce qu'on n'avait pas non plus de canapé ni rien du tout à l'époque. Donc mes parents m'avaient filé trois chauffeuses qui faisaient partie de leur ancien salon. Donc j'ai récupéré ça et la table de cuisine aussi. »

Dans certaines familles, une véritable circulation des meubles à l'intérieur du groupe familial s'effectue. Les meubles se donnent, se prêtent, s'échangent, passent souvent d'un propriétaire à un autre. La récupération s'étend jusque dans la famille élargie. François a pu s'installer avec des meubles ayant appartenu à ses parents (sièges, canapé, fauteuils). Néan-



moins la récupération ne s'est pas faite directement de chez les parents. « En fait, on a récupéré ça chez une de mes tantes. On a récupéré des trucs de chez mes parents mais qui avaient été donnés à la dernière sœur, à la toute jeune sœur de ma mère. Elle partait à Paris, elle se mariait à Paris, donc... En fait, ça s'est fait exactement au même moment. Bon, j'ai récupéré des tas de trucs que mes parents lui avaient donnés. J'ai récupéré ça comme ça. »

Une relative absence d'accumulation préparatoire au départ

Cette récupération s'impose par la situation : d'une part il n'existe pas, ou très peu, une attitude d'accumulation préparatoire chez les jeunes ; d'autre part les situations financières de chacun, enfants et parents, au moment de la décohabitation ne permettent pas d'envisager l'achat de matériel neuf. Les jeunes cherchent peu à préparer leur future installation en accumulant du matériel nécessaire à leur emménagement avant que celui-ci soit d'actualité, et cela concerne aussi bien le matériel « léger » — linge, ustensiles de cuisine, vaisselle — que l'équipement lourd, comme les meubles, les « gros » appareils électroménagers de type gazinière, réfrigérateur...

62

Cette disposition à l'accumulation est une attitude marginale que nous avons rencontrée chez peu de jeunes (et essentiellement des filles). De plus, les biens ainsi amassés sont insuffisants pour convenir à une installation complète. Lors de son départ de chez ses parents, Claire possédait « des verres, des assiettes, une ménagère quoi [...] et puis des moules, des moules à gâteaux » qu'elle se faisait offrir à l'occasion de ses anniversaires. De la même façon, Gaëlle avait beaucoup de linge de maison : « Alors là du linge, j'en avais partout, partout parce que c'était les cadeaux de la grand-mère aux anniversaires, à Noël... une paire de draps ou des serviettes ou... il y avait des torchons... enfin tout ce qui est linge de maison ». Paradoxalement, cette très faible préparation matérielle au départ ne révèle pas une absence d'anticipation de l'événement. Tous les jeunes ont conscience qu'ils quitteront un jour la maison parentale; certains d'entre eux ont déjà échafaudé des scénarios de départ très précis en mobilisant, par exemple, fortement les contextes scolaire et géographique de leur ville. Ils savaient dès l'entrée au lycée, vers 16-17 ans, que leur parcours scolaire les conduirait à quitter le domicile familial. « Je savais très bien qu'après le bac, il fallait partir. Je ne sais pas, en seconde, première, je commençais déjà à me le

dire » raconte Annaïck. « Dès que je suis rentrée en seconde, première, je pensais à quand j'aurais 18 ans et que je partirais. J'étais dans une petite ville où tout le monde part forcément à 18 ans, donc ça fait partie de l'ordre des choses » renchérit Marie-Claude. L'aspect pratique de la décohabitation, déménagement, emménagement, installation, est, malgré tout, très peu envisagé. Comme l'explique Kaufmann (1997, 1999), les relations aux choses concrètes, les objets inscrivent l'individu dans une réalité, fixent un ordre des choses qui se concilient mal avec cette quête de soi vécue par les jeunes décohabitants, qui demande liberté et ouverture des possibles. Ce que Kaufmann (1999) analyse au sujet des femmes seules peut également convenir théoriquement aux jeunes sur la voie de l'âge adulte. Comme elles, ils recherchent non pas « la stabilité et le calme procurés par la masse immobilisante du concret. Mais au contraire l'incertitude et la légèreté d'une identité flottant au gré des pensées » (p. 9).

De leur côté, les mères ne se chargent pas non plus de réunir pour l'enfant ce qui lui serait utile pour son installation autonome. Elles peuvent craindre le « double langage » des objets. Offrir un quelconque objet au jeune en vue de son installation future n'équivaudrait-il pas à lui signifier son départ? Les mères évitaient de s'exprimer précisément sur la question du départ avec leurs enfants. Elles ont toutes refusé l'idée selon laquelle il était possible à une mère, à des parents, de demander à leur enfant de quitter la maison familiale. Des raisons affectives guident cette attitude qui, d'autre part, cadre mal avec les normes d'éducation sur l'autonomie. C'est aux enfants de choisir, de prévoir, d'organiser. De plus, laisser à l'enfant l'initiative de faire ses

choix personnels est une manière pour les mères de vérifier la qualité de leur carrière maternelle. Que le jeune prenne sa vie en main est un signe de maturité et donc, pour elles, de bon travail. Si l'enfant n'est pas disposé à s'organiser personnellement, la mère peut craindre que son activité ait été mal conduite (Maunaye, 1997).

L'achat de biens matériels neufs, essentiellement de gros ustensiles et de biens d'équipement coûteux, n'est pas non plus une pratique fréquente, que ce soit chez les jeunes eux-mêmes ou chez leurs parents. Pour les premiers, ce type d'achat suppose des moyens économiques que tous n'ont pas au moment de leur décohabitation. Tous les jeunes ne quittent pas leur famille d'origine dans les mêmes conditions. Certains restent encore totalement dépendants financièrement de leurs parents, comme c'est le cas de jeunes étudiants conduits à décohabiter pour poursuivre leurs études dans une ville éloignée; d'autres subviennent à leurs besoins économiques, comme c'est le cas de ceux ayant déjà une activité rémunérée au moment de leur décohabitation. L'achat, lorsqu'il est possible et envisagé, ne peut concerner de toute façon qu'une partie de l'installation: équipement électroménager, meubles, etc. Pour les seconds, l'achat de biens matériels neufs, lorsqu'il existe, concerne surtout le matériel de première nécessité peu coûteux (pièces de vaisselle, ustensiles, linge...), non l'équipement lourd et cher.

La récupération d'objets vieux et inutilisés

La récupération est donc la source principale de l'aménagement du nouveau logement de l'enfant et concerne une catégorie spécifique de meubles et de pièces d'équipement. Ces objets ont la caractéristique d'être souvent vieux, toujours inutilisés, peut-être

même quelquefois gardés en vue de l'installation future des enfants. Cette dernière précision tend à contredire la notion de non-accumulation avant départ que nous développons précédemment. Mais cette « accumulation » n'est pas affichée comme telle. Ces meubles et biens d'équipement n'intéressent donc plus personne, ils ont été mis au rebut, au grenier, à la cave, au fond d'un placard et ont perdu toute valeur, que ce soit d'usage ou symbolique. Les enfants partent ainsi sans « piller le patrimoine familial » comme le dit François. « Des choses qui leur servaient, des objets utiles ou alors des objets décoratifs qu'ils avaient dans la vie, ça, je n'y touchais pas. Je n'ai pris que ce qui ne leur servait pas finalement. La table de cuisine qui était dans une pièce, qui ne servait pas, bon je l'ai prise » reprend Gaëlle.

Ces objets ne sont pas devenus ces choses particulières, centrales pour la famille, « de véritables entrepôts pour les souvenirs personnels », comme ces objets qui « ne sont plus seulement un pull-over usé, un petit cheval, une chope en céramique : ils s'individualisent, se personnalisent. Par ce processus, ce qui est produit en masse et anonyme peut se transformer en quelque chose d'unique, acquérant en même temps une position importante comme support de la mémoire et repère de l'histoire de la vie » (Löfgren, 1996 : 145). Les meubles et les objets récupérés par les enfants au moment de leur première installation ont connu une autre histoire. Ils ont suivi le parcours ordinaire : de la sacralisation au rebut ; comme les appareils de radio ou de télévision dans l'exemple de Löfgren, ils sont passés « de la place d'honneur du début au milieu de la pièce de réception, jusqu'à une étagère à livres et enfin vers une vie de transistor situé dans la chambre à coucher ou la cuisine. Les vieux

appareils deviennent laids, encombrants, démodés et descendent dans les salles du sous-sol ou sont relégués à la cuisine et dans la chambre d'enfants pour enfin être mis au rebut comme inutilisables » (p. 146).

La « vie » de l'objet ne s'arrête pas toujours là : à la cave, au grenier, au fond d'un placard. Certaines réhabilitations sont envisagées : « De dérisoire qu'ils sont devenus, les vieux objets peuvent peu à peu retrouver leur attrait et devenir du kitsch, de vieux trucs drôles qu'on peut vendre aux puces ou sur des étals de brocante et qui, dans une phase ultérieure de nostalgie, font leur entrée dans le monde des antiquités et deviennent recherchés des collectionneurs » (Löfgren, 1996 : 146).

L'analyse du départ des jeunes permet de souligner un autre processus de réhabilitation. La première installation des jeunes sollicite la récupération et laisse entrevoir pour les meubles et objets mis au rebut une seconde carrière, dont la légèreté de l'usage souligne la fonction provisoire et de dépannage dont sont investis les biens récupérés. Le meuble ou l'objet peut être jeté ou remis en circulation lorsqu'il n'est plus utile. Dans de nombreux témoignages, les jeunes insistent sur le fait que ces biens leur ont été prêtés et ils précisent souvent qu'ils ont été rendus lorsqu'ils ne leur étaient plus nécessaires. Ils manifestent par là comme un non-attachement aux biens récupérés. Ces biens sont tout le contraire de biens familiaux, dépositaires d'une mémoire familiale, inscrivant l'individu dans une trajectoire, et dont la consommation supporte difficilement la vente ou le rejet (Gotman, 1988). Le départ de l'enfant n'est pas un événement qui voit débiter une transmission des biens familiaux, une certaine avance sur héritage. À l'inverse, l'indétermination du bien



63

est cultivée comme reflet de l'indétermination de l'individu qui doit se construire comme personne indépendante et autonome à l'extérieur de sa famille d'origine et qui ne pourrait pas le faire au milieu des meubles chargés du passé familial. Les objets familiaux, dépositaires de la mémoire de la famille, sont ainsi exclus du stock mis à disposition des enfants pour la récupération. Une forte récupération est associée à une faible modification de l'espace de la chambre de l'enfant chez ses parents, comme si les jeunes préféreraient s'équiper de tout autre matériel plutôt que des meubles et des objets de leur espace personnel.

La chambre épargnée

Un déménagement très limité

La chambre de l'enfant est presque entièrement épargnée par le déménagement provoqué par le départ. Quel que soit le type de logement, les objets qui sont néanmoins emportés concernent un « petit matériel », pris en quantité limitée. Pierre a emporté son bureau, ses étagères, « deux, trois bricoles ». Pascal n'a pris avec lui que son réveille-matin, Dominique son appareil radiocassette, et Yannick sa guitare électrique (qui le « suit partout »). Annaïck a pris quelques objets décoratifs qu'elle avait dans sa chambre : « Un corail

qu'un copain m'avait offert en quatrième. Il avait fait sa distribution de coraux de Tahiti [rires]. Je l'ai emporté et puis deux, trois trucs, deux, trois petites choses, des statuettes et tout... et puis le dessus-de-lit et les peluches et puis voilà. Je crois que c'est tout». L'essentiel de la chambre du jeune est maintenu en l'état : les « gros » meubles (lit, armoire, bureau...), la décoration. La disposition reste inchangée. À l'analyse, il apparaît que cette conservation de la chambre du jeune reflète une attitude générale de refus de déménager sa chambre de chez ses parents dans le nouveau logement. En effet, tout se passe comme si on préférerait s'équiper de tout autre matériel plutôt que des objets de la chambre. Deux explications, qui peuvent paraître contradictoires, mais qui soulignent l'ambiguïté de la situation des jeunes, sont proposées pour rendre compte de cette attitude.

Entre attachement et distance

D'une part, cette manière de laisser son espace personnel en l'état chez ses parents tend à signifier une certaine rupture avec le milieu d'origine, exprimée plus ou moins fortement selon les cas. Annaïck, qui a le plus clairement et énergiquement soutenu cette position, précise que sa motivation première au moment de son départ

était de se constituer un espace tout à fait original, de « se refaire un intérieur » : « J'avais envie de me recréer un truc, un intérieur un peu différent, arrangé différemment ». Dans ce nouvel espace, grâce à ce nouvel espace affranchi de toute référence familiale, elle cherchait à se définir un nouveau chez-soi, inédit, qui ne ressemblait en rien à ce qu'elle connaissait dans la maison familiale. En même temps qu'elle voulait se créer « un nouvel intérieur » au sens matériel du terme, elle cherchait à se construire « un nouvel intérieur » au sens identitaire du terme. Les objets de la chambre, dans le contexte du nouveau logement, sont trop marqués par le sceau de l'enfance pour faire partie d'un cadre visant à la construction du soi adulte.

D'autre part, l'immobilité de la chambre est en même temps le signe d'un très fort attachement des jeunes à cet espace et d'un désir de le garder intact, lieu symbolisant la pérennité de la place de l'enfant dans la famille. Yannick et Yvan expriment tour à tour avec force cette idée. « Ce qui était dans la chambre est dans la chambre. Je n'ai pas séparé parce que je ne vais pas séparer un truc de la chambre pour le mettre ailleurs » explique le premier. « Je n'aurais jamais déménagé quelque chose de chez moi, enfin de chez mes parents parce que quand je rentrais, c'était mon univers, j'avais toutes mes chose » renchérit le second. Les meubles, les objets de la pièce n'ont pas d'autre place que sous le toit familial. Même après le départ, la maison familiale reste le lieu d'origine, le lieu d'attache. Elle peut même devenir, comme pour Soizic, un lieu d'accumulation : « Ce qui m'appartient, au fur et à mesure, avec les années, je l'apporte plutôt que je l'emporte ». Ainsi, ses paires de pointes (Soizic est danseuse) s'accumulent dans sa chambre d'origine depuis 1987, année de sa

décohabitation. Comme l'exprime Marie-Claude, la maison des parents et le nouveau logement doivent rester « deux maisons séparées » : « Je voulais qu'une continue à exister sans que l'autre disparaisse. J'avais envie des deux, j'avais envie d'être chez mes parents, chez mes parents et puis chez moi, chez moi. Ce n'était pas la même chose ». Ainsi, les jeunes cultivent dans leur nouvelle installation un vide des objets de leur vie d'enfant afin d'intégrer une image d'eux-mêmes comme séparés de la vie familiale d'origine. Ils créent cette séparation des objets et des lieux de leur enfance mais en aucune façon il ne s'agit d'un rejet ou d'un abandon. Leur place d'enfant est réactivée à chaque retour dans la maison parentale — retours fréquents en début de décohabitation et qui peuvent s'espacer avec le temps (Bozon et Ville-neuve-Gokalp, 1995) — par le simple fait de retrouver les lieux et les objets, et surtout la chambre. Ces lieux et ces objets fonctionnent comme des points d'ancrage, de référence pendant que le jeune expérimente son soi adulte et construit son chez-soi autonome. Les différentes dimensions de l'identité personnelle se réorganisent. On le voit nettement lorsqu'on aborde la question du « chez-soi ».

Une coexistence de plusieurs « chez-soi »

Cette question du « chez-soi » souligne bien l'ambivalence des jeunes dans leur représentation d'eux-mêmes. Il apparaît dans leurs témoignages, et donc dans leur conscience, une coexistence de plusieurs chez-soi. Le chez-soi regroupe différents lieux. Il y a le chez-soi qui désigne l'espace familial, la maison des parents, celui que les jeunes sont en train de quitter mais auquel ils restent encore fortement attachés. Il y a le chez-soi qui définit le nouveau lieu

d'existence, le nouvel espace de vie que les jeunes sont amenés à connaître en partant de la maison parentale.

Les « chez-soi » de Julie

Le témoignage de Julie illustre parfaitement la difficulté à préciser quel est pour elle le lieu du « vrai » chez-soi. Cette jeune fille balance continuellement entre la maison familiale de Guingamp et l'appartement qu'elle occupe à Saint-Brieuc. Au moment de l'entretien, Julie vit seule et est au cœur de sa construction d'elle-même comme jeune adulte, prenant ses distances avec sa famille d'origine. Questionnée sur les sentiments qu'elle éprouve lorsqu'elle vient séjourner dans la maison familiale, accueillie comme à l'habitude dans sa chambre d'enfant, sa réponse est sans équivoque. Si les séjours sont toujours agréables, elle ne souhaite pas les prolonger outre mesure, se sentant plus à l'aise dans son espace personnel à Saint-Brieuc que dans la maison familiale de Guingamp : « C'est vrai que je n'ai qu'une hâte, c'est de rentrer chez moi. Bon ce n'est pas le fait que ma mère soit toujours derrière moi ni... non, mais c'est le fait que je ne sois pas chez moi. Pour moi, je suis quand même chez quelqu'un d'autre, je ne suis plus chez moi à Guingamp. Je suis quand même chez mes parents ». La position est donc claire : le chez-soi se situe dans l'appartement de Saint-Brieuc et n'est pas, ou n'est plus, la maison de Guingamp. Julie souligne que cette maison a été son chez-soi, ce qui permet de comprendre ses hésitations dans la désignation du chez-soi actuel. Ces hésitations se montrent clairement lorsqu'elle conclut sur la démonstration de la distance qu'elle a prise à l'égard de sa famille d'origine par cette formule paradoxale : « Ah non, je ne pourrais plus retourner chez moi ». Le sens premier de cette phrase est

bien de montrer la distance prise avec la famille d'origine, mais l'utilisation de l'expression « chez moi » contredit ce sens. Interrogée sur ce paradoxe, Julie parvient avec difficulté à établir une position claire. La retranscription du jeu des questions-réponses entre l'enquêtrice et Julie souligne l'ambiguïté de la position de cette dernière.

Question : Tu dis « chez moi » et après tu dis « ce n'est pas vraiment chez moi »...

Réponse : Ouais, enfin chez mes parents... je ne pourrais plus... enfin bon c'était chez moi, c'est vrai. C'était mon chez-moi, j'ai toujours vécu là... t'es né là, t'es... c'est chez toi oui, mais...

Question : Tu te sens encore chez toi quand même.

Réponse : Ah oui, je me sens chez moi quand même, oui enfin... chez mes parents mais...c'est quand même ma maison, je sais que je serais toujours bien accueillie... c'est quand même mon chez-moi sans être chez moi quoi.

Comme le montre Julie, et c'est vrai pour tous les jeunes, la question du lieu du « vrai » chez-soi n'est pas une question pertinente. Il y a coexistence de plusieurs chez-soi car il y a un travail de réorganisation et de réunification des différentes dimensions qui composent l'identité personnelle. Cette situation se voit clairement durant cette période de reformulation identitaire qu'est le passage à l'âge adulte. Il y a là partage entre sa représentation d'enfant, attachée à la famille d'origine, et sa représentation de jeune adulte en train de se construire. Se joue un arbitrage continu entre proximité avec la famille et distance qui est au cœur du processus d'individualisation des jeunes. Lors de leur départ et de leur emménagement dans un nouveau logement, la distance que les enfants veulent prendre à l'égard de leur famille d'origine se voit dans leur besoin de rupture avec leur environnement familial : la chambre est maintenue à l'identique, le nouveau logement sera aménagé avec des

biens récupérés à l'occasion, jusqu'alors laissés au rebut dans quelques caves ou greniers. Mais en souhaitant cette rupture avec leur monde familial, les jeunes cherchent en même temps à le laisser intact en manifestant un grand attachement aux objets et aux lieux de la maison parentale. Cet attachement a une fonction précise dans la construction de la distance, de l'identité adulte, en étant un point d'ancrage, de repères à partir duquel se définit l'identité adulte. Puis cette proximité se reformule, sans être abandonnée, au rythme des événements qui ponctuent le passage à l'âge adulte : le départ et l'installation indépendante mais aussi l'entrée dans la vie professionnelle qui rompt, ou allège, le lien financier avec la famille, l'entrée dans la vie de couple qui fait intervenir une autre relation que la relation parents-enfant et qui s'inscrit dans un autre lieu que celui de la famille d'origine. C'est le moment de réajustements dans les relations familiales, d'une nouvelle union entre parents et enfants, où ces derniers se dégagent des liens d'emprise et établissent de nouveaux liens, plus proches du modèle des relations dominantes dans les familles contemporaines, où le respect de l'autonomie de chacun, et plus particulièrement des enfants, ne nie pas une proximité affective importante mais librement consentie.

Emmanuelle Maunaye
IUT de Tours, Département
carrières sociales
CERLIS-Université de Paris V

Notes

¹ Je tiens à remercier François de Singly pour la relecture critique de mon texte et pour ses suggestions et ses remarques.

² Notre analyse tire davantage ses exemples des expériences vécues par des jeunes qui

se sont installés dans un logement vide. Cette situation permet une meilleure visibilité des phénomènes. Il existe tout de même des « mini-déménagements » lorsqu'il y a installation dans un logement déjà aménagé.

- ³ Pour certains jeunes rencontrés, l'installation dans un logement déjà aménagé n'a pas réellement nécessité l'apport de meubles ou de biens d'équipement. Parfois, il était même impossible de décorer personnellement son nouveau lieu de vie. Pascal occupait une chambre qui avait été aménagée et décorée par les propriétaires : « C'était un appartement décoré à leur façon. Je ne pouvais pas mettre de tableaux aux murs, je ne pouvais pas mettre des affiches ».

Bibliographie

- BLÖSS, T., A. FRICKEY et M. NOVI. 1994. « Mode d'entrée dans la vie adulte et trajectoires sociales des femmes mariées », *Population*, 3 : 637-656.
- BOZON, M., et C. VILLENEUVE-GOKALP. 1995. « L'art et la manière de quitter ses parents », *Population et Sociétés*, 297 : 1-4.
- CHAMBOREDON, J.-C. 1985. « Adolescence et post-adolescence : la "juvénisation". Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », dans A.-M. MAULÉON, O. MORVAN et S. LEBOVICI, dir. *Adolescence terminée, adolescence interminable*. Paris, PUF : 13-28.
- DOUGLAS, M. 1990. « La connaissance de soi », *La Revue du MAUSS*, 8.
- GALLAND, O. 1991. *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris, Armand Colin.
- GALLAND, O. 1993a. « Qu'est-ce que la jeunesse ? », dans A. CAVALLI et O. GALLAND, dir. *L'Allongement de la jeunesse*. Paris, Actes Sud : 11-18.
- GALLAND, O. 1993b. « La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie », dans A. CAVALLI et O. GALLAND, dir. *L'Allongement de la jeunesse*. Paris, Actes Sud : 19-39.
- GALLAND, O. 1995. « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et Statistique*, 283-284 : 33-52.
- GODARD, F., et T. BLÖSS. 1988. « La décohabitation des jeunes », dans *Transformations de la famille et habitat*. INED, Collection Travaux et Documents, Cahier no 120 : 31-55.
- GOTMAN, A. 1988. *Héritier*. Paris, PUF.
- KAUFMANN, J.-C. 1997. *Le Cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*. Paris, Nathan.
- KAUFMANN, J.-C. 1999. *La Femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*. Paris, Nathan.
- LÖFGREN, O. 1996. « Le retour des objets ? L'étude de la culture matérielle dans l'ethnologie suédoise », *Ethnologie française*, 1. « Culture matérielle et modernité ».
- MAUNAYE, E. 1995. « La chambre après le départ de l'enfant », *Dialogue*, 127 : 98-108.
- MAUNAYE, E. 1997. *Le Départ des enfants. Analyse de la séparation des jeunes de la famille d'origine*. Université de Paris V-Sorbonne, thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de F. de Singly.
- RAMOS, E. 2000. *La Construction du « chez-soi » : les étudiants qui cohabitent avec leurs parents*. Université de Paris V-Sorbonne. Sous la direction de F. de Singly.
- SINGLY, F. de. 1996. *Le Soi, le couple et la famille*. Paris, Nathan.